



<http://www.aeti-unsa.org>

COMPTE RENDU CAPA AAE du 23 mai 2016

Présidé par M. LEDROIT Secrétaire général assisté de Mmes CHAZAL, BARONI, POENOT, LEMANS, Mme BERTHO et M. CUISSET

Représentants administration : M. CARPENTIER et M. TAVERNIER

Commissaires paritaires AETI : Mmes KASBI, JURAVER et MARMIESSE, MM DUPASQUIER, SIEBER
Et M. GRUMELART

Commissaires paritaires SNASUB : Mmes BECLE et MARTY et MM. NADER et ANGEL

Déclaration syndicat AETI Jointe

Réponse de M. Ledroit à la déclaration : pour le RIFSEEP, pas de bascule des enveloppes possible entre les services et les EPLE, il s'avère que les services dans l'académie de Créteil avaient la moyenne la plus basse au niveau national, or il y a une masse importante de dossiers à traiter à Créteil et surtout durant l'été.

Le mouvement n'est pas directement connecté à la carte comptable, cf loi sur la mobilité le comité de suivi de la carte comptable se tiendra le 3 juin.

Pour les fondés de pouvoir : ce problème de logement est propre à l'Ile de France, en province cela ne pose pas de difficultés, c'est une vraie question sur laquelle l'académie de Créteil va travailler.

Pour la liste d'aptitude, il rappelle qu'il existe aussi le concours pour changer de corps, cependant il alertera le ministère sur l'écart entre le contingent de postes vacants et les promotions par liste d'aptitude.

Concernant les avis défavorables émis par l'administration sur les dossiers de mutation, ils sont justifiés par la continuité du service public ou des situations très particulières.

MOUVEMENT :

Un groupe de travail préparatoire réunissant administration et représentants syndicaux a eu lieu le vendredi 20 mai qui a permis d'étudier les situations particulières.

56 demandes dont 5 issus de l'inter académique : 23 obtiennent satisfaction dont 10 sur postes à profil (en 2015 : 57 candidatures : 31 satisfaites).

Reste à ce jour 45 postes vacants, un certain nombre de collègues en situation difficile sera contacté après la CAPA pour leur proposer des postes. Les autres seront pourvus par des IRA, ou des issus concours.

15 attachés ont réussi l'examen professionnel d'APAE, un certain nombre exerce des fonctions qui justifient un maintien sur leur poste, M ; Ledroit les a reçus pour qu'ils ébauchent une poursuite de parcours sur des emplois fonctionnels, il est favorable au décroisement entre services.

LISTE d'APTITUDE AUX FONCTIONS AAE :

89 candidats pour 12 promotions (103 candidats pour 12 promotions en 2015).

Le barème n'est qu'indicatif, sont pris en compte les éléments du parcours professionnel, l'adéquation du corps avec le poste et sa catégorie.

La répartition suivante a été arrêtée : EPLE : 7, Supérieur : 1, Structures académiques : 4 et une liste complémentaire de 2 EPLE.

TABLEAU AVANCEMENT APAE :

19 candidatures pour 6 promotions (contre 23 candidatures pour 6 promotions en 2015)

La liste a été établie comme suit : EPLE : 4 Supérieur : 1 Structures académiques : 1

Une liste complémentaire de 1 EPLE a été établie.

Pour les universités se pose le problème du classement il faudrait unifier les pratiques certaines universités pratiquent encore un classement des candidats.

TITULARISATIONS :

9 stagiaires seront titularisés au 01.09.2016

DETACHEMENTS dans le corps des AAE :

Renouvellement de détachement : 2

Intégrations dans le corps des AAE : 3

Détachement dans le corps des AAE de collègues en poste : 4

Détachement dans le corps des AAE de collègues mais sans poste : 16 Une majorité d'enseignants.

Durée du détachement : 3 ans maximum, se pose le problème de l'aptitude réelle à exercer les fonctions visées dans le corps demandé. Un groupe de travail sur le RIFSEEP va être programmé avant les congés.

LES COMMISSAIRES PARITAIRES AETI

AAHC DUSPAQUIER Dominique 01 42 87 49 84

KASBI Line 01 43 53 52 22

APAE SIEBER Olivier 01 60 37 58 73

MARMIESSE M Annick 01 49 08 09 45

AAE GRUMELART Thierry 01 78 70 72 27

JURAVER Sylvie 06 24 51 13 44

SECTION ACADEMIQUE DE CRETEIL

Lycée Jacques Feyder

10 rue Henri Wallon 93800 EPINAY SUR SEINE

